

### **Comité directeur de la Flotte du 26 novembre 2024**

**Décision 41-1.** La direction Le calendrier 2025-04 et le budget associé, tel que présenté dans la note DFO 2024.50 sont adoptés par le comité directeur.

**Décision 41-2.** Le CODIR demande (1) qu'une note de conjoncture (exposant les choix possibles) sur la situation budgétaire de la FOF soit produite et partagée et, (2) que ce message soit porté également par le livre blanc au travers d'un texte qui sera endossé par les directions des organismes utilisateurs.

**Décision 41-3.** Les membres du comité directeur reliront la dernière version du Livre Blanc avant le 31 décembre 2024.

